

Les Letournel, maîtres de la danse

De 1880 à 1964, la famille Letournel s’est consacrée sans relâche à la pratique de la danse sous toutes ses formes.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

En 1880-1964 : les Letournel règnent en maîtres sur l’empire angevin de Terpsichore. Ils auraient pu avoir pour devise : « Tout pour la danse ». Mari, femme, enfants : tous se consacrent à son culte exclusif, été comme hiver, presque jour et nuit. À tel point que leur nom est resté synonyme de danse.

De la cordonnerie à l’escrime... et à la danse

Et pourtant les Letournel n’étaient pas nés « coiffés » dans le monde des arts. Un grand-père forgeron, un père journalier ou terrassier, demeurant route de Paris, qui déclare ne pas savoir signer lors de la naissance de son fils Joseph, le 26 mars 1847. Suivant les sources officielles, état civil, recensement, listes électorales et selon les annuaires statistiques de Maine-et-Loire, Joseph exerce d’abord différents métiers. À son mariage avec une cordière, Augustine Chédane, en 1872, il est employé. Le recensement de la même année le qualifie de « cordier ». À la naissance de son fils Émile en 1878, il est cordonnier. Entre 1881 et 1897, nous le voyons « débitant ». Cependant, la famille Letournel a toujours déclaré que l’Académie de danse remontait à 1880. Les annuaires permettent de lever un coin du voile : en 1888, deux Joseph Letournel sont mentionnés. L’un est cordonnier au 87, faubourg Saint-Michel. L’autre est professeur d’escrime, boulevard de Saumur. En réalité, ces Joseph Letournel n’en forment qu’un seul dans les sources, qui continuent à lui attribuer la profession de débitant, celle de son épouse en fait. Après le décès de son mari en 1904, on apprend qu’elle tient une épicerie, l’une de ces épiceries comptoirs, autrefois si nombreuses. 1892 : l’annuaire de Maine-et-Loire est le premier à qualifier Joseph Letournel de « professeur de danse ». Les listes électorales emboîtent le pas en 1898. La profession de maître à danser est donc venue peu à



Élèves de l’Académie de danse avec leur professeur Émile Letournel (premier à gauche au premier rang). Carte photographique. Au verso, « Anjou », partition d’une danse nouvelle locale, datée du 14 février 1925.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 4 FI 3077

peu en complément, puis en remplacement du métier de cordonnier. Comment est née cette vocation ? Depuis le service militaire sans doute. On sait par son fils que Joseph a été maître de salle au régiment, pratiquant « danses, boxe, chausson, canne ». De là les premières mentions comme professeur d’escrime, rue Voltaire. Leçons de maintien et de danse sont arrivées dans le droit fil. Installé place Saint-Maurice, puis place Saint-Martin, à l’emplacement de La Poste actuelle, l’établissement Letournel est bien lancé vers 1900, quand Joseph fait paraître « Le Guide angevin » avec une grande publicité pour ses cours, « ouverts du 10 octobre au 31 juillet, de 8 heures du matin à 10 heures du soir ». Il vient de « régler un menuet quadrille et une gavotte de salon ». Toutes les danses sont enseignées : de la pavane Henri II au boston américain. Polka russe, pas des patineurs, prascovia, moulinet du pas de quatre, berline... : il y en a pour tous. Le maître organise aussi bals pour enfants et soirées dansantes de tous genres.

Émile Letournel, une figure
Joseph décède au 87, faubourg

Saint-Michel en 1904. Depuis un an, son fils Émile a repris l’Académie de danse. Tout jeune, il a étudié musique, piano, violon. Musicien au 6^e Génie pendant son service militaire, il anime déjà les bals Letournel. Son épouse, Aline Planchenault, suit des cours de danse à Paris pour lui prêter main-forte. La Grande Guerre forme une parenthèse. Mobilisé, Émile passe sur tous les fronts, de la Somme à Verdun. Il est à Strasbourg pour l’armistice et naturellement organise un cours de danse privé qui rencontre un succès foudroyant, notamment auprès des aviateurs du groupe Les Cigognes, tel René Fonck. De retour à Angers, tout est à reconstruire. L’Académie s’installe en 1920 au 15, rue des Deux-Haies, dans la maison natale du chimiste Chevreul, puis au 12-12 bis de la même rue à partir des années 1937-1938. Les Letournel se multiplient et démultiplient avec un quasi-don d’ubiquité, associant rapidement leurs deux filles Renée et Simone : cours à Angers de 9 h à 23 h ; cours dans les collèges de jeunes filles et les institutions privées ; cours à Paris rue d’Assas ; saisons à Pornichet, La Baule, aux Sables-d’Olonne, à Saint-Malo, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Arcachon...

Et toujours des nouveautés. L’imagination d’Émile Letournel pétillait comme des bulles de champagne. Chaque année, il présente les nouvelles danses : java, shimmy tchèque en 1920 ; polka-criola, balancello, kidavo en 1922 ; charleston, raléo, waïa-waïa en 1925... Il en crée lui-même : « Angevinica », « Angevinette », inspirées de danses angevines du XVIII^e siècle ; « Menuet du roi d’Anjou » pour la Compagnie Marc-Leclerc... Plus étonnant, le bal-tennis annoncé en 1925... Et tout cela sans abandonner « élégance, distinction, bon goût »... L’animateur infatigable des soirées angevines prend à regret sa retraite en 1950 et tire sa révérence le 26 février 1953. Sa fille, Renée Dubled-Letournel, continue les traditions Letournel jusqu’en 1964.

La suite, dimanche prochain, de notre thématique Arts et loisirs avec la première société savante, l’Académie des Belles-Lettres.

archives.angers.fr

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D’ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

En 1936, trois Angevines sauvées des eaux lors des inondations



La Maine en 1936 rue Larrey. Coll. Michel Raclin.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 77 NUM 24

Il y a trente ans, des pluies considérables en Anjou – mille litres d’eau, soit une tonne par m² – provoquent l’inondation du siècle, du 23 janvier au 7 février 1995. Le XX^e siècle a connu trois grandes crues : 1910, 1936 et 1995. Le 30 janvier 1995, la Maine pulvérise ses records : 6,69 m à l’échelle des crues du pont de Verdun et 7,04 m au pont de la Haute-Chaine, dépassant les 6,63 m (au pont de Verdun) du 2 décembre 1910.

« **Dramatique sauvetage** » En 1936, elle n’atteint « que » 6,53 m, mais bien suffisamment pour causer beaucoup de dégâts et de multiples sinistres. Le 7 janvier, Le Petit Courrier titre : « Dramatique sauvetage, chemin des Basses-Fouassières ». Sont concernées trois personnes habitant sur le bord du chemin, au Pavillon : Mme veuve Albert et ses deux filles. L’une de ces dernières livre cet intéressant témoignage. « Nous étions encerclées par les eaux depuis plus de trois semaines, cependant nous ne croyions pas le danger si menaçant. Je suis la seule valide, ma mère ayant 86 ans et ma sœur étant depuis longtemps immobilisée sur son fauteuil. Je travaille comme comptable dans une maison d’Angers et je me rendais en ville avec mon bateau. Mais certains jours de tempête, il me fut impossible de sortir car les vagues et le courant

créaient un réel danger. C’est ainsi que la semaine dernière, nous dûmes rester ainsi trois jours interminables au cours desquels nos maigres provisions furent bien insuffisantes. Puis l’eau gagne progressivement du terrain et escalada une à une les dix marches du perron. Quand on vint à notre aide, elle était si bien installée chez nous que je rentrais mon bateau dans une de nos pièces pour l’attacher au pied de mon secrétaire. Aux environs, il y avait 4 à 5 m d’eau.

« **Aidé de quatre voisins** » Enfin, dimanche matin [5 janvier], nous vîmes arriver l’agent Lorilleux qui, aidé de quatre voisins, MM. Noyet, Gallet, Rouffeteau et Rousseau, nous tirèrent à grand-peine de notre situation, d’autant plus tragique que nous n’avions pour nous loger que le rez-de-chaussée de notre maison. Pour cela, il fallut prendre ma mère qui était dans son lit, l’envelopper dans des couvertures pour l’installer sur le bateau, puis hisser ma sœur qui ne pouvait pas quitter son fauteuil. Arrivées à terre, nous fîmes transporter ma mère et ma sœur par l’ambulance municipale au domicile de Mlle Richard, 114, rue Saint-Jacques, qui est une ancienne amie et qui a bien voulu nous héberger. »

S.B.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Les vêtements haut de gamme de Vog’Pyrénées



Vog’Pyrénées, 17, quai Félix-Faure.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 36 NUM 2



Vendue en 1978, la société a laissé place à de nouvelles enseignes. PHOTO : CO - LC

Ce long bâtiment a été mis en service dans la zone d’activité Saint-Serge pour l’entreprise d’Émile Lebaron : Vog’Pyrénées, vêtements haut de gamme pour enfants. La société a été enregistrée à Paris en 1947 par deux marchands de tissus, Émile Lebaron et René Loury, tous deux demeurant à Angers. Le siège social est d’abord situé au 353, rue des Pyrénées à Paris, d’où le nom de

l’entreprise. Il est rapatrié à Angers dès 1949, date à laquelle une première marque est déposée : Baby’Vog. Il s’agit de vêtements pour enfants en bas âge (pas pour bébés). Du fait d’une conjoncture difficile, l’activité s’oriente vers les jeunes jusqu’à 18 ans, avec la marque Vog’Junior déposée en 1958. Les débuts sont modestes, 10, place du Ralliement, au fond d’une cour, puis

rue Valdemaine et boulevard Henri-Arnauld. Le succès des deux collections annuelles pimpantes et pleines d’invention nécessite l’ouverture d’une usine à Rochefort-sur-Loire en 1965, de nouveaux bâtiments quai Félix-Faure à Angers en 1968 et enfin d’une troisième usine à Tiercé, en 1970, pour la fabrication des jupes fillette. Prenant sa retraite, Émile Lebaron

vend son entreprise en 1978. La reprise ne réussit pas, dans un contexte de rude concurrence. En règlement judiciaire, la société est rachetée en 1981 par le numéro 2 français de l’imperméable, Schnitzer, grâce à l’action conjuguée de la Ville d’Angers et du Comité d’expansion de Maine-et-Loire.

S.B.

ÇA S’EST PASSÉ LE 19 JANVIER 1983

L’augmentation de la circulation

Dans son édition du jour, Le Courrier de l’Ouest rend compte de l’exposition qui se tient salle Chemellier sur « La circulation et les déplacements dans la ville, enjeux pour l’avenir ». « Nous avons noté que, sur 1 000 personnes interrogées, 820 utilisent une voiture, 110 prennent le bus et 70 chevauchent des deux-roues. Entre 1975 et 1981, l’utilisation des transports en commun a augmenté de 1 à 1,2 %, celle des voitures particulières a gonflé de 78 à 86 %. En revanche, le nombre de poids lourds est tombé de 3,6 à 2,3 %. Les utilisateurs de deux-roues, soumis à la contrainte du casque, ont changé de moyen de locomotion (de 17,4 à 10,5 %).

« De 1975 à 1982, la circulation générale a augmenté de 2 % par an », a rappelé Jean-Louis Faure, directeur de l’Agence d’urbanisme de la région angevine, qui a souligné « le changement noté dans le comportement des Angevins », poursuit le journaliste. « Ceux-ci transportent par exemple plus de passagers dans leur voiture que par le passé. L’exposition met en exergue l’attraction exercée par Angers, chef-lieu du département. Sur 1 000 personnes qui entrent dans la ville, 700 s’y arrêtent et 300 la traversent. »

Mireille PUAU